

Émetteurs : Comité directeur de la Fédération
Destinataire : Membres de l'assemblée générale
Date : 30 Octobre 2024

PLAN DE DEVELOPPEMENT FEDERAL 2024-2028

35 actions engagées : la FSCF tournée vers l'avenir

// INTENTION 1 : UN PROJET SPORTIF ET CULTUREL VALORISÉ ET RECONNU

La richesse du projet fédéral nécessite d'être mieux mis en valeur, tant à l'interne qu'à l'externe. Notre démarche d'ouverture et d'inclusion, relayée par les structures territoriales en accompagnement des actions de proximité des associations affiliées, doit être une priorité qui conduise à une meilleure reconnaissance de notre présence dans le tissu sportif et culturel national. En améliorant les outils d'une communication interne et externe et en créant une stratégie événementielle à tous les niveaux, la fédération fournira, à tous ses acteurs, les moyens d'une visibilité de son projet ouvert à tous.

Action 1 : Améliorer les outils de communication à destination des structures affiliées.

En ajustant sa communication à destination des structures affiliées, la fédération vise à instaurer une stratégie de communication ciblée, afin de permettre à chaque acteur territorial ou associatif d'être mieux accompagné dans ses actions et impliqué dans la vie fédérale.

Objectif : Rendre la communication plus fluide et ciblée, pour aider chaque acteur à recevoir le bon soutien afin de promouvoir le projet sportif et culturel de la fédération.

Cibles : Les structures territoriales, les associations.

Responsable du projet : Le pôle communication, développement et partenariat avec l'élu référent.

Action 2 : Optimiser l'expérience utilisateur au sein des outils digitaux de la fédération.

Les outils digitaux de la fédération seront repensés pour en faciliter l'usage. Un site internet grand public et un site réservé aux acteurs fédéraux de tous niveaux seront créés dès le début de la mandature, pour une mise en place rapide.

Objectifs :

- Développer un nouveau site internet vitrine pour améliorer l'accès et la découverte de la fédération, de ses offres et de ses actions.
- Créer un site pour soutenir l'ensemble des acteurs fédéraux dans leurs missions.

Cible : Tous

Responsable du projet : Le pôle communication, développement et partenariat avec l'élu référent.

Action 3 : Développer la communication en direct avec les licenciés.

Le constat actuel témoigne d'un manque d'information des licenciés à propos des actions et projets les concernant. Un mode de communication direct, clair et ciblé, sera mis en place pour répondre à cette problématique. En les tenant informés des actions et projets liés à leur activité ou à leur profil, la communication directe visera à renforcer leur sentiment d'appartenance à la fédération.

Objectif : Cibler l'information transmise aux licenciés afin d'améliorer leur connaissance de la fédération et le lien qu'ils entretiennent avec celle-ci.

Cible : Les licenciés.

Responsable du projet : Le pôle communication, développement et partenariat avec l'élu référent.

Action 4 : Accroître le sentiment d'appartenance à la fédération de nos différents publics sur le territoire.

Pour une présentation efficace de la fédération, un outil unique à destination des dirigeants territoriaux doit être réalisé et actualisé régulièrement. Son objectif est de permettre aux associations et aux licenciés de s'impliquer dans le projet fédéral et de prendre la place qui est la leur dans sa mise en œuvre.

Objectif : Elaborer un document qui facilite les éléments de langage de la fédération, qui vulgarise et simplifie sa présentation et qui liste les différents outils et conseils pour mieux communiquer lorsque l'on est dirigeant, dans le souci de développer le sentiment d'appartenance à la fédération.

Cibles : Les structures territoriales, les associations.

Responsable du projet : Le pôle communication, développement et partenariat avec l'élu référent.

Action 5 : Améliorer la visibilité de la fédération auprès d'une cible externe.

Pour mieux faire connaître la fédération et son offre associative, il est essentiel d'accroître sa visibilité lors d'événements externes, tant nationaux que locaux, qui revêtent une importance particulière dans les secteurs sportif, culturel et éducatif. En participant activement à ces manifestations, la fédération pourra, non seulement promouvoir ses actions, mais aussi établir des liens solides avec d'autres acteurs du milieu et renforcer son influence dans ces domaines clés.

Objectifs :

- Identifier les événements clés à investir pour mieux faire connaître la fédération.
- Mettre en place un accompagnement de la présence fédérales pour ces événements et l'évaluer systématiquement.

Cible : Toutes les parties prenantes des domaines du sport, de la culture et de l'éducation populaire.

Responsable du projet : Le pôle coordination avec ses élus référents

Action 6 : Développer la présence de la fédération dans les différents réseaux institutionnels.

Si la fédération est déjà bien présente dans les différents réseaux institutionnels des secteurs sportif, culturel et d'éducation populaire, elle n'est pas toujours reconnue pour sa capacité de mobilisation et l'engagement de ses acteurs sur tout le territoire. Afin d'améliorer la visibilité de l'implication fédérale dans ses domaines d'action, il est nécessaire de développer une communication spécifique vers ces réseaux.

Objectif : Elaborer une stratégie de communication vers les réseaux institutionnels, grâce à des outils spécifiques mettant en valeur l'action fédérale et la raison d'être d'une fédération affinitaire multi-activités dans le paysage associatif français.

Cible : Tous les acteurs des réseaux institutionnels dans les domaines sportif, culturel et d'éducation populaire.

Responsable du projet : Le pôle coordination avec ses élus référents

Action 7 : Créer une stratégie fédérale événementielle.

Forte de son ancrage historique dans le paysage associatif français, la fédération souhaite renforcer son attractivité et son rayonnement à travers des événements sportifs, culturels ou socio-éducatifs de grande envergure. Il devient nécessaire de formaliser autour d'une stratégie nos intentions de développement et d'impulser une nouvelle dynamique autour de ce levier fort qu'est l'événementiel.

Objectif : Renforcer la notoriété et moderniser l'image de la fédération par l'événementiel.

Cible : Tous

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l'élu référent.

// INTENTION 2 : POURSUITE D'UN ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL DYNAMIQUE

Le développement fédéral ne peut s'envisager qu'avec un fort engagement des structures déconcentrées de la fédération, à savoir ses comités régionaux et départementaux. La mise en place d'une organisation claire et efficace de ces structures, le renforcement de leur coordination et la coopération entre les différentes strates de la fédération permettront d'atteindre les objectifs en matière de notoriété, de mise en œuvre de l'objet social, d'affiliation et d'adhésion. Soutenir les structures fédérales en les accompagnant dans leur organisation et leur développement est une priorité. Il est nécessaire de favoriser les liens de proximité avec les associations, mais aussi avec tous les acteurs institutionnels devant être au cœur du développement, pour répondre aux attentes, promouvoir et financer les actions. Des moyens d'accompagnement sont déjà mobilisés ; les besoins spécifiques peuvent faire l'objet de conventionnement pour contribuer au développement fédéral sur tout le territoire.

Action 1 : Redéfinir les rôles et les missions des comités régionaux et départementaux.

Le renouvellement des dirigeants territoriaux nécessite de travailler sur les rôles et missions des différentes structures territoriales. Il est nécessaire de clarifier ces rôles, de préciser au vu des réalités actuelles les missions qui incombent à tout comité départemental et à tout comité régional. Les particularités territoriales ne dispensent pas des actes obligatoires qui relèvent des statuts et règlements fédéraux. Et, au-delà des actes obligatoires à remplir, la concertation entre les niveaux régional et départemental est essentielle pour le développement fédéral.

Objectif : Etablir un référentiel des rôles et missions incombant à chaque structure territoriale.

Cible : Les structures territoriales.

Responsable du projet : La direction technique nationale avec l' élu référent.

Action 2 : Formaliser les missions pour les élus et les nommés des comités régionaux et départementaux.

Les dirigeants élus et nommés au sein des comités régionaux et départementaux n'ont pas toujours la pleine connaissance des missions qui leur incombent. Le rôle fédéral qu'ils acceptent doit leur être précisé et décliné. La formation des dirigeants des comités apportera les connaissances et compétences nécessaires à chaque administrateur pour mener à bien ces dernières.

Objectif : Fournir à tous les élus et nommés du territoire un document de référence qui pourra les aider dans leur mission de proximité avec les associations/institutions et leur rôle comme acteur du développement fédéral.

Cible : Les structures territoriales.

Responsable du projet : La direction technique nationale avec l' élu référent.

Action 3 : S'appuyer sur les diagnostics territoriaux réalisés pour formaliser un plan de développement régional (incluant les comités départementaux) dans chaque région.

Les diagnostics territoriaux et conventions d'objectifs de développement de la dernière mandature doivent s'étendre à toutes les régions. Ils ont permis aux comités régionaux de mieux connaître leur impact territorial et les domaines d'activités dans lesquels des actions de développement sont à conduire, mais également d'asseoir leur notoriété territoriale et de nouer des partenariats avec les acteurs sportifs, culturels, de la santé, mais également de l'éducation populaire.

Objectif :

- Généraliser les conventionnements et les stratégies d'accompagnement auprès des comités régionaux, en s'appuyant sur les diagnostics territoriaux.
- Piloter et réaliser le suivi du développement territorial.
- Mesurer l'efficacité et l'impact des stratégies et actions menées pour un accompagnement dynamique.

Cible : Les structures territoriales.

Responsable du projet : La direction technique nationale avec l' élu référent.

Action 4 : Développer l'échange de bonnes pratiques entre les structures territoriales favorisant le développement de synergies.

Les expériences nombreuses et variées des structures territoriales pour dynamiser la vie fédérale dans les régions et départements souffrent d'un manque de visibilité. Elles sont toujours une source de découverte et d'enrichissement pour les autres structures, qui sont parfois confrontées aux mêmes difficultés pour dynamiser une activité ou initier un nouveau projet. L'expérience des uns doit enrichir la réflexion des autres et profiter au développement de la fédération.

Objectifs :

- Etablir un rendez-vous régulier entre les structures territoriales pour faire connaître leurs expériences ou nouveautés en termes de développement.
- Elaborer un outil collaboratif afin de favoriser et faciliter l'échange entre les structures.

Cible : Les structures territoriales.

Responsable du projet : La direction technique nationale avec l' élu référent.

Action 5 : Créer des outils pour améliorer l'accompagnement des associations dans leur développement.

Le développement des associations constitue le moteur d'un développement fédéral. Le travail de proximité entre les associations et les structures territoriales est essentiel. Pour cela, il est nécessaire de doter ces dernières d'outils pour assurer l'accompagnement indispensable à ce développement. Les activités sont, bien sûr, concernées mais également les dispositifs fédéraux de valorisation des actions associatives.

Objectif : Concevoir des outils utiles aux structures territoriales pour assurer l'accompagnement des associations dans leur développement.

Cible : Les structures territoriales et les associations.

Responsable du projet : Le pôle juridique, administratif, financier et vie associative avec l' élu référent.

Action 6 : Apporter un appui technique aux structures territoriales pour répondre aux appels à projet.

Les appels à projet sont devenus la norme pour obtenir des financements à tous les niveaux. Les actions de développement peuvent bénéficier d'un appui financier conséquent dans certains secteurs, mais elles nécessitent une connaissance approfondie de la démarche et de ses procédures.

Objectif : Mettre en place une plateforme d'appui technique destinée aux structures territoriales pour leur permettre de s'engager dans la recherche de financement pour leurs projets territoriaux.

Cible : Les structures territoriales.

Responsable du projet : La direction technique nationale avec l' élu référent.

INTENTION 3 : UNE OFFRE D'ACTIVITES ET DE PRATIQUES POUR ACCUEILLIR PLUS DE PUBLIC

L'offre d'activités de la fédération est conséquente : sa déclinaison sous les diverses formes de pratique attendues par le public doit permettre de favoriser la pratique dans les secteurs sportif et culturel au profit d'un plus grand nombre. Les besoins évoluent et la pratique en association permet d'ajouter ce qui constitue un lien social puissant, indispensable, face à l'évolution de la société. La fédération, par une action forte dans le développement des pratiques en lien avec son projet éducatif, doit imaginer les nouvelles structurations associatives, mutualisations et essaimages qui permettront d'accueillir plus de public.

Action 1 : Redéfinir les rôles et les missions des commissions nationales et de leurs membres.

Acteurs essentiels pour la vie des activités fédérales, les commissions nationales d'activités sont partie prenante dans le développement de leur domaine d'action. Le comité directeur doit définir des missions visant à favoriser le développement des activités sur le territoire, en prenant en considération les contraintes organisationnelles des commissions.

Objectif : Définir le rôle et les missions des commissions nationales pour mieux s'inscrire dans cet objectif de développement.

Cible : Les commissions nationales.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec les élus référents.

Action 2 : Réaliser une étude sur la structuration, l'organisation, l'offre et les besoins des associations affiliées.

Une connaissance actualisée de l'offre fédérale sur le territoire est le moyen de permettre d'engager des actions efficaces, car en lien avec un besoin ressenti par les associations au regard de leur fonctionnement actuel. La dernière étude de ce type date de 2015.

Objectif : Identifier les priorités de l'action de la fédération et des structures territoriales pour les prochaines années en réalisant une étude détaillée.

Cible : Les associations.

Responsable du projet : Le pôle coordination avec ses élus référents.

Action 3 : Diversifier la pratique événementielle à la fédération.

Riche d'un savoir-faire historique dans l'organisation des manifestations locales et nationales, la fédération souhaite compléter et diversifier son offre événementielle. Tout en capitalisant sur ses manifestations actuelles, elle doit s'intéresser et s'ouvrir à de nouveaux formats de compétitions et de rencontres aux objectifs divers et variés liés à son projet éducatif.

Objectif : Organiser de nouveaux événements ou rencontres en diversifiant la pratique (digitalisation, multiactivité), les catégories (open, loisir, découverte, intergénérationnel) et l'accessibilité (locale, régionale). Cela inclut aussi des collaborations avec d'autres fédérations/associations/structures.

Cibles : Les structures territoriales, les associations.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l' élu référent.

Action 4 : Créer une stratégie de développement autour de la pratique non-compétitive.

La pratique non-compétitive, en loisir, est aujourd'hui largement plébiscitée par un public souhaitant s'affranchir des contraintes de la compétition, tout en privilégiant les bienfaits de l'activité que sont le lien social, le bien-être, la santé, etc. Il devient nécessaire de formaliser autour d'une stratégie ces intentions de développement et d'impulser une nouvelle dynamique.

Objectif : Diversifier l'offre de pratique au sein de la fédération et des associations affiliées.

Cibles : Les structures territoriales, les associations.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l' élu référent.

Action 5 : Créer une stratégie de développement autour des pratiques culturelles.

La constante mouvance du monde des pratiques culturelles amateurs dans le paysage associatif français demande aux fédérations/associations de s'adapter rapidement et de se réinventer. L'essoufflement de ce secteur, par le passé plus dynamique, nécessite un travail stratégique qui redéfinira les contours de son développement, tant par la nature de la pratique que par son accessibilité et son approche.

Objectif : Elaborer une stratégie proposant de nouvelles activités, évènements/rencontres, modes de pratique, en lien avec les besoins actuels du secteur associatif.

Cibles : Les structures territoriales, les associations.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l' élu référent.

Action 6 : Affirmer la position d'acteur majeur de la fédération dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.

La fédération est depuis toujours investie dans ce secteur, et développe de nouvelles offres auprès des jeunes, et plus largement dans le cadre de l'éducation populaire, en proposant des activités visant à accompagner vers l'autonomie et favoriser l'engagement.

Objectif : Mettre en place des offres plus généralisées sur le territoire, en s'appuyant sur l'offre multiple d'activités fédérales, qui permettent un décloisonnement et un développement transversal des offres jeunesse et d'éducation populaire.

Cibles : Les associations, les licenciés.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l' élu référent.

Action 7 : Diversifier l'approche de découverte de l'activité et multiplier l'offre de multiactivité.

Consciente des attentes croissantes des associations et de ses adhérents, la fédération souhaite offrir des expériences variées accessibles à tous, ceci permettant à chacun d'explorer de nouvelles activités. Cette diversification passe par la mise en place de parcours d'initiation adaptés à tous les âges, mais également à tous les niveaux de pratique. Le déploiement de la multiactivité sur le territoire doit permettre aussi l'approche de découverte des activités.

Objectif : Attirer un public plus large éloigné ou non de la pratique associative.

Cibles : Les structures territoriales, les associations.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l' élu référent.

Action 8 : Créer une stratégie de développement fédéral autour de la famille en favorisant le lien intergénérationnel.

De nos jours, la cellule familiale est de plus en plus en quête de temps de loisir partagé. En accueillant des licenciés du premier âge jusqu'aux séniors et des fratries, la fédération ambitionne de répondre à ce besoin émergent de lien social en recentrant la place de la famille dans le tissu associatif.

Objectif : Conquérir la cellule familiale du licencié en lui proposant une nouvelle offre.

Cibles : Les structures territoriales, les associations.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l' élu référent.

Action 9 : Favoriser l'intégration de nouvelles activités et accompagner le développement des activités émergentes.

Dans la continuité du précédent plan de développement fédéral, et soucieuse d'adapter son offre aux évolutions sociétales, la fédération a la volonté de poursuivre l'intégration de nouvelles activités et de soutenir le développement des disciplines émergentes pour répondre aux attentes de ses adhérents. L'accueil d'activités innovantes en plein essor comme les sports urbains, les disciplines de bien-être ou la digitalisation des pratiques nécessite un accompagnement des structures locales pour leur mise en œuvre. En soutenant les initiatives du terrain et en favorisant les synergies fédérales, la fédération entend dynamiser ses réseaux et encourager les adhérents à découvrir de nouvelles pratiques.

Objectif : Accompagner les structures affiliées qui souhaitent développer de nouvelles activités et pratiques en leur fournissant des outils et des formations adaptés.

Cibles : Les structures territoriales, les associations.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l' élu référent.

Action 10 : Décloisonner les activités via les manifestations en proposant des événements de plusieurs activités.

Jouissant d'un savoir-faire et d'une capacité à rassembler lors de ses manifestations, la fédération amorce une nouvelle dynamique en intégrant un concept novateur via la création d'événements multi-disciplinaires. En organisant des manifestations combinant plusieurs activités, elle souhaite non seulement créer des passerelles entre les différentes disciplines et valoriser la pluralité de son offre, mais également encourager la découverte de nouvelles pratiques, que ce soit dans les domaines sportif ou culturel.

Objectifs :

- Encourager la transversalité entre les disciplines.
- Favoriser les échanges entre les pratiquants.
- Renforcer les liens inter-associatifs.

Cibles : Les structures territoriales, les associations.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l' élu référent.

Action 11 : Développer l' offre de séjours pour nos publics (adhérents) et créer un réseau d' emploi pour nos diplômés BAFA.

Acteur majeur de l' éducation populaire et reconnue pour la qualité de ses formations au Brevet d' aptitude aux fonctions d' animateur (BAFA), la fédération souhaite diversifier son offre de séjours auprès de ses adhérents. Pour créer un cercle vertueux, il conviendra de favoriser l' encadrement des séjours fédéraux par les diplômés formés en interne.

Objectifs :

- Offrir aux adhérents de nouveaux séjours en capitalisant sur des ressources humaines formées au sein du réseau fédéral.
- Offrir des opportunités professionnelles à nos stagiaires.

Cibles : Les structures territoriales, les associations.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l' élu référent.

// INTENTION 4 : LA FORMATION DES ACTEURS FEDERAUX, UN ENJEU D' AVENIR ET DE PERENNITE

Au fil de son histoire, la fédération s' est développée, structurée, adaptée à son temps grâce à l' engagement associatif de sa communauté. Ce sont ces ressources humaines, tant sur les territoires qu' au sein des activités, qui font vivre le projet éducatif fédéral et ses valeurs. Pour cela, la fédération a toujours placé la formation au centre de sa stratégie de développement. Accompagner les bénévoles vers une meilleure connaissance et compréhension de la fédération et de son fonctionnement, leur permettre d' acquérir de nouvelles compétences qui seront mises au profit des associations et des territoires, sont des enjeux majeurs pour cette nouvelle mandature. Ces « forces vives » doivent pouvoir s' épanouir, monter en compétence au sein de la fédération, ce qui renforcera le sentiment d' appartenance et d' engagement.

Action 1 : Redéfinir un plan de formation des membres des commissions nationales, pour leur permettre de remplir leurs rôles et missions de développement de leur activité.

Les commissions nationales sont nommées pour mettre en œuvre la stratégie fédérale reposant sur le projet éducatif. Pour cela, leurs membres doivent être accompagnés, outillés, formés, afin de pouvoir remplir au mieux cette mission primordiale. Il est de la responsabilité de la fédération, à travers un plan de formation, de les faire progresser dans leur rôle, mais aussi de leur permettre de s' épanouir à travers leurs missions.

Objectifs :

- Accompagner les responsables de commission à devenir de vrais pilotes et managers de leur équipe.
- Proposer à chaque membre de commission d' approfondir ses compétences, d' en acquérir de nouvelles, mais également d' augmenter ses connaissances et ses capacités.

Cible : Les commissions nationales.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l' élu référent.

Action 2 : Etendre les formations initiales à tous les animateurs d'activités, juges, arbitres, jurés, et assurer une poursuite d'acquisition et de développement de compétences en continu.

Dans un objectif de développement des activités existantes, mais aussi d'augmentation de la palette des propositions d'activités fédérales, la formation de l'ensemble des acteurs au service de ces activités (animateurs, juges, arbitres, jurés) est primordiale. Une offre de formation initiale et continue s'appuyant sur le projet éducatif doit être finalisée pour toutes ces dernières, ce qui devrait être facilité par l'utilisation généralisée du e-learning.

Objectifs :

- Finaliser l'adaptation des offres de formation, déjà existantes pour certaines activités, avec l'utilisation du e-learning.
- Accompagner les activités, non équipées à ce jour d'une offre de formation, à la construire.
- Assurer le développement des activités et la pérennité par la mise en place de formations.
- Permettre aux acteurs formés une évolution dans le temps, à travers des propositions de formation continue.

Cibles : Les licenciés.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l'élu référent.

Action 3 : Intensifier et diversifier la promotion de l'offre de formation fédérale, dans sa globalité.

L'offre de formation est un outil au service des activités et des territoires, dans le cadre de leur développement. C'est donc un défi majeur de faire en sorte que l'ensemble du territoire et des activités puisse s'emparer de la totalité des offres de formation afin de les déployer au mieux, en fonction de leurs objectifs, projets et besoins.

Objectifs :

- Optimiser la communication sur l'offre de formation vers les territoires et les commissions territoriales d'activité.
- Inciter les territoires à développer et diversifier leurs propositions de formation et les accompagner dans ce déploiement.
- Encourager les commissions nationales à faire vivre un réseau de commissions territoriales, pour permettre à l'ensemble du territoire de s'approprier les différentes formations proposées.

Cibles : Les structures territoriales, les commissions territoriales, les associations.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l'élu référent.

Action 4 : Développer l'offre de formation à destination des dirigeants d'associations.

L'engagement bénévole est une composante importante dans la vie associative et dans son développement. Chaque individu arrive à un poste de dirigeant en raison de son expérience, de son ancienneté ou au vu des circonstances. Dans cette découverte du monde associatif, certains peuvent se trouver démunis face à leurs nouvelles responsabilités. La fédération s'attache à accompagner ceux qui donnent de leur temps pour gérer les associations affiliées, en leur proposant une offre de formation spécifique, afin de leur permettre de mener au mieux leur mission de dirigeant engagé.

Objectifs :

- Former les dirigeants d'association, afin de leur permettre de répondre aux différents enjeux du monde associatif.
- Faire prendre conscience aux dirigeants dans quel environnement fédéral, territorial (passé et présent) leur association évolue, avec la transmission du sentiment d'appartenance à une communauté porteuse d'un projet éducatif (avec ses valeurs) et de l'importance de l'engagement bénévole.
- Apporter des réponses techniques (gestion d'équipe, finances, ...) qui comportent également une dimension politique respectueuse du projet éducatif fédéral.
- Rendre la formation accessible à un grand nombre (temps, lieu, coût, ...) en utilisant le e-learning.

Cible : Les associations.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l' élu référent.

Action 5 : Poursuivre le développement de la formation des dirigeants territoriaux (nouveaux et expérimentés).

Les dirigeants départementaux et régionaux, soutenus (parfois) par des salariés, jouent un rôle clé dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie de développement de leur territoire. Depuis un certain temps, la fédération s'est donnée comme objectif d'accompagner, de faciliter, d'encourager et de valoriser l'engagement des dirigeants des structures territoriales et nationales. Leur formation est essentielle pour une gouvernance efficace et un leadership inspirant. L'offre de formation, restructurée depuis 2023, va s'enrichir de nouveaux modules pour permettre à tous ces dirigeants (nouveaux ou aguerris) de se sentir accompagnés dans leur prise de responsabilités et de développer leurs compétences.

Objectifs :

- Permettre à chaque dirigeant territorial de suivre la formation dont il a besoin, en fonction de son parcours, de ses expériences, de ses compétences.
- Proposer des thématiques de formation qui permettent aux dirigeants d'impulser une politique, des axes de développement, en lien avec la stratégie nationale, dans l'écosystème fédéral et en respectant les valeurs du projet éducatif.
- Former et accompagner les dirigeants dans leur rôle d'employeur.
- Etendre ces formations à l'ensemble des membres élus des structures territoriales.

Cible : Les structures territoriales.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l' élu référent.

// INTENTION 5 : UNE RESPONSABILITE SOCIALE ET SOCIETALE AU CŒUR DE L'ENGAGEMENT FEDERAL

Dans une volonté d'être socialement plus responsable, la fédération s'engage à promouvoir des pratiques éthiques, inclusives et durables dans l'ensemble de ses activités. Cela implique de réduire son impact environnemental, de lutter contre toute forme de violence et d'exclusion, d'œuvrer pour la santé physique, mentale, sociale de tout un chacun. En tant qu'actrice du monde sportif et culturel, la fédération ne peut se détacher de la responsabilité qu'elle porte à répondre aux enjeux d'une société et d'un environnement en constante évolution. C'est pourquoi la formation à ces enjeux pour les acteurs fédéraux à tous les échelons et la promotion des démarches d'engagement vertueuses, entre autres, sont des objectifs incontournables pour cette mandature.

Action 1 : Intégrer la thématique de la responsabilité sociétale des organisations (RSO) comme culture commune dans chaque commission, groupe, projet, actions, structure fédérale et association.

La responsabilité sociétale des organisations est avant tout une démarche. Faire en sorte que la RSO devienne une culture commune implique une prise de conscience collective. Cela va au-delà de simples initiatives personnelles et ponctuelles et doit devenir une véritable philosophie partagée par l'ensemble des acteurs fédéraux dans toutes les activités, manifestations, formations et projets sur le territoire. Placer la RSO au cœur de nos actions est la certitude de concilier bien-être de nos adhérents, de nos dirigeants et de nos bénévoles, impact positif sur la société et réponse aux défis environnementaux globaux.

Objectifs :

- Intégrer les processus inhérents à la RSO dans tous les projets, événements, démarches, actions, portés par la fédération ou ses organes déconcentrés.
- Former l'ensemble des membres (élus et nommés), des bénévoles et des salariés de la fédération aux enjeux de la RSO.

Cible : Tous.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l' élu référent.

Action 2 : Diffuser les messages/actions en faveur de la responsabilité sociétale des organisations et accentuer l'accompagnement fédéral en la matière.

La responsabilité sociétale des organisations dans le monde sportif a été structurée par le Comité national olympique et sportif français autour de 6 axes qui englobent la totalité des actions et activités inhérentes à la vie associative. S'inscrivant dans la continuité, la fédération accompagne les structures territoriales et les associations en mettant à leur disposition des temps d'échanges avec la commission nationale, des contacts et mises en relation pour répondre à leurs questions, des fiches pédagogiques explicatives et des reconnaissances fédérales pour valoriser les démarches vertueuses.

Objectifs :

- Valoriser, diffuser, promouvoir les actions vertueuses existantes pour en faire des exemples et favoriser l'engagement de nouveaux acteurs.
- Accompagner tous les porteurs de projet à intégrer de manière automatique la démarche RSO en lien avec les directives nationales.

Cible : Tous.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l' élu référent.

Action 3 : Valoriser l'impact social de la fédération et de ses réseaux dans les domaines de la prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS), de l'accueil des personnes en situation de handicap, de la non-spécialisation, de l'insertion par et dans le sport, etc.

Les fédérations d'associations jouent un rôle crucial dans la société actuelle ; elles favorisent la cohésion sociale en rassemblant des individus de tous horizons autour d'une passion commune. En promouvant des valeurs telles que le respect, l'ouverture, l'autonomie, la responsabilité, la solidarité et par la nature même des activités qu'elle propose, la fédération contribue à l'inclusion sociale, encourage la participation des femmes, des personnes en situation de handicap et des minorités. À l'instar du reste de la société, elle doit jouer un rôle

capital dans la prévention des violences et harcèlement sexistes et sexuels et des comportements à risque.

Objectifs :

- Continuer de former les dirigeants et les bénévoles à la prévention des violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS), et élargir la diffusion du parcours de signalement des VHSS et de prise en charge des victimes et coupables présumés.
- Renforcer les collaborations avec les structures locales expertes dans la prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels pour faciliter la prise de parole.
- Former les structures territoriales et les associations à l'accueil et à la pratique d'activités des personnes en situation de handicap, pour faciliter leur accès et intégrer la dimension inclusive dans l'ensemble des projets fédéraux.
- Développer les collaborations avec les structures expertes dans le domaine du handicap.
- Réaffirmer et appliquer le principe de non-spécialisation précoce à l'ensemble des activités de la fédération, pour dynamiser le concept d'éveil de l'enfant et le rendre accessible à l'ensemble des associations.
- Élargir le concept de non-spécialisation et de multiactivité au plus grand nombre et tout au long de la vie (concept de littératie physique).
- Pérenniser les actions en lien avec l'insertion dans et par le sport (Du stade vers l'emploi, Clubs sportifs engagés).

Cible : Tous.

Responsable du projet : La direction technique nationale avec l' élu référent.

Action 4 : Devenir une fédération promotrice de santé.

La fédération souhaite mettre la santé physique, mentale et sociale (au sens de l'Organisation Mondiale de la santé) au sein de son fonctionnement global. Dans cet objectif, la fédération va orienter sa politique fédérale de santé vers le concept « fédération promotrice de santé » de l'OMS et faire évoluer son programme de santé Atoutform'. Cela implique de placer la santé et le bien-être physique, mental, social des adhérents, des dirigeants, des bénévoles et des salariés dans chaque aspect de la vie associative. En sensibilisant les acteurs à tous les niveaux et en promouvant un mode de vie sain et actif, la fédération œuvre pour une prise en compte de la santé à tous points de vue. Le déploiement du programme Atoutform' sur le territoire contribue à la mise en place d'une politique santé approfondie à destination de l'ensemble de la population.

Objectifs :

- Continuer d'engager la fédération dans la promotion de la santé en intégrant le concept de « Fédération promotrice de santé », tant dans son organisation que son fonctionnement, et en faisant évoluer le programme santé Atoutform' pour les associations.
- Intégrer la santé dans l'ensemble des travaux, actions, projets et fonctionnements de la fédération et créer un plan d'action de promotion de la santé.
- Définir et déployer un parcours de formation "promotion de la santé" pour l'ensemble des acteurs fédéraux.
- Faire évoluer la formation d'animateurs sport santé en y intégrant la santé mentale et la culture santé.
- Protéger l'intégrité physique, psychique, morale de ses adhérents et de ses dirigeants et inculquer une culture de la santé aux citoyens, aux adhérents, aux dirigeants et aux salariés.

Cible : Tous.

Responsable du projet : La direction technique nationale avec l' élu référent.

Action 5 : Redéfinir la démarche qualité de la fédération.

Ancrée dans la société contemporaine, il est aujourd'hui essentiel de promouvoir comment la fédération, ses structures territoriales et ses associations, répondent aux enjeux de société, en inscrivant les activités et services aux adhérents dans un objectif de qualité, conforme à la notion d'engagement individuel et collectif du projet éducatif fédéral. Au cours des dernières années, de nombreux dispositifs de valorisation des pratiques vertueuses ont vu le jour, comme les labels, les chartes, ou encore la certification. La multiplication de ces dispositifs a parfois entraîné un manque de lisibilité pour nos acteurs engagés, que ce soit dans la méthodologie, les objectifs ou les plus-values. Dans une volonté d'harmoniser, mais aussi de faciliter l'accès et l'attribution à ces reconnaissances, la fédération s'engage pour un nouveau chemin de mise en valeur de la démarche qualité.

Objectif : Construire une démarche qualité, lisible et adaptée à une déclinaison associative.

Cibles : Les structures territoriales, les associations.

Responsable du projet : Le pôle activités et formations avec l' élu référent.

Action 6 : Accentuer le développement du programme « Vivre club » et conforter les associations comme lieu de vie et de lien social.

Véritables lieux de construction et de préservation du lien social, les associations sont indispensables au bien-être de nombreuses personnes. En parallèle, les profils et les modes de vie des bénévoles de nos associations se sont diversifiés, devenant de temps à autre plus difficilement compatibles avec le rythme de fonctionnement d'une association. Les attentes des adhérents sont également plus nombreuses et les exigences des organisations plus précises. Le programme « Vivre Club » se donne pour double objectif de répondre aux difficultés actuelles pour les associations de recruter des bénévoles et de les faire monter en connaissances et en compétences, mais également de maintenir un lien social, base de la vie associative. En outre, par la mise en place d'actions ponctuelles tout au long de la saison, la fédération souhaite fédérer et faire vivre les liens qui unissent les adhérents de ses associations.

Objectifs :

- Continuer le développement du programme fédéral « Vivre club ».
- Faire évoluer l'opération "FSCF en Fête !".
- Participer à des opérations spécifiques afin d'élargir l'activité des associations au-delà de la pratique.

Cibles : Les associations, les licenciés.

Responsable du projet : La direction technique nationale avec l' élu référent.